

Mesdames et Messieurs les candidats aux élections législatives,

Le 7 juillet prochain, les Françaises et les Français retourneront aux urnes pour élire leurs députés et décider de la composition de la future Assemblée nationale. Notre mouvement défend la valeur essentielle de solidarité entre tous les usagers du système de santé ce qui en pratique implique l'accès aux soins pour tous quelque soit sa situation sociale, son genre, son âge ou son lieu de naissance.

La fin de la précédente législature a de facto tiré un trait sur nombre de projets de loi en discussion et de réformes prévues dans le domaine de la santé. Pour autant, les préoccupations demeurent, tout comme les aspirations sociétales, ainsi qu'en ont fait la démonstration les deux semaines d'examen du projet de loi relatif à l'accompagnement des personnes malades et de la fin de vie.

La santé est une des préoccupations majeures de nos concitoyens, en deuxième position derrière le pouvoir d'achat [1]. Sa place est centrale.

Au cours des dernières décennies, notre système de santé a révélé des dysfonctionnements qui ont fragilisé sa pérennité et son efficacité, tant pour ses usagers que pour ses soignants.

L'accès pour toutes et tous à des soins de proximité et mieux adaptés aux réalités et aux besoins est une priorité absolue. Le niveau de revenus, le lieu de résidence, l'état de santé physique et mentale, la situation administrative, le niveau d'équipement numérique... ne doivent plus être un frein à l'accès aux soins ou sources de discriminations.

C'est pourquoi France Assos Santé, forte de ses 93 associations de patients, de personnes âgées ou en situation de handicap, et plus largement d'usagers, demande à chaque parti et chaque candidat de prendre des engagements pour répondre aux quatre enjeux suivants :

Lutter contre les déserts médicaux

Il faut agir sur tous les registres de politique publique pour faire face à la chute alarmante de la démographie médicale. Les solutions sont connues de tous : régulation de l'installation, développement massif du travail en équipe et du rôle des professions paramédicales dans l'offre de soins. Sans décision courageuse, nous allons droit dans le mur !

Endiguer la hausse des restes à charge

Entre l'explosion des dépassements d'honoraires et celle des cotisations des complémentaires santé, la hausse des franchises et des participations, la baisse du remboursement des soins dentaires et des transports sanitaires, et la menace d'une remise en cause de la prise en charge des personnes en affection de longue durée, il est urgent de sortir de cet engrenage qui creuse toujours davantage les inégalités d'accès aux soins, en particulier en ce qui concerne les populations les plus fragiles.

Construire enfin une politique de prévention efficace

En dix ans, le nombre de patients atteints de maladies chroniques a doublé. Or, la plupart de ces maladies peuvent être évitées. Construire une politique de prévention volontariste pour réduire à terme le nombre de malades, c'est réduire d'autant le besoin de soins à financer.

Prévenir les pénuries de médicaments

44 % des personnes vivant sur le territoire ont déjà fait face à une pénurie de médicaments. [2] Des mesures législatives s'imposent, comme celle d'instaurer un stock de sécurité de 4 mois minimum. Rappelons que, dans le cadre de l'élection présidentielle de 2022, France Assos Santé et ses associations membres avaient élaboré une plateforme de 20 propositions, articulées autour des trois valeurs de notre République : Liberté en santé, Egalité en santé, Fraternité en santé. Ces propositions restent d'actualité. Prenez-en connaissance et saisissez-vous-en !

La région Ile de France est devenue le premier désert médical de France Métropolitaine. [3] Au total, 96,3% des franciliens vivent dans une zone sous dense (vs 30% en 2015 et 76% en 2018). En 10 ans, la région Ile-de-France a perdu 3742 médecins libéraux dont 1821 médecins généralistes [4]. Il est urgent d'agir ! Une des mesures doit être la lutte contre la financiarisation de l'accès à la médecine de 1ère ligne et des actes de biologie

Dans notre région, la plus inégalitaire du pays, on ne peut envisager des stratégies d'amélioration de la santé de la population sans travailler sur les déterminants de la santé. Une véritable politique de promotion de la santé et de prévention est indispensable pour toucher les personnes les fragiles et les plus éloignées du système de santé. De plus, on ne peut envisager la disparition de l'Aide Médicale d'État (AME) qui exclurait de nombreux franciliens de notre système de santé. Nous défendons un accès à la santé universel, solidaire et humaniste !

Enfin, la suppression des Agences Régionales de Santé (ARS) et des instances de démocratie en santé qui y sont attachées (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie) avec un transfert du pilotage des politiques de santé par le Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer est un très mauvais signal pour la démocratie en santé et les valeurs défendues par les associations d'usagers.

Mesdames et Messieurs les candidats, les Françaises et les Français attendent de vous que vous répondiez à leurs attentes. Le système de santé est entre vos mains

Thomas Sannié
Président de France Assos Santé Ile-de-France

[2] [Baromètre 2024 des droits des personnes malades](#), France Assos Santé avec BVA Xsight, mars 2024

[3] [Zonage médecins 2022 : carte des zones concernées par les aides à l'installation et au maintien des médecins généralistes pour l'Ile-de-France](#) | Agence régionale de santé Ile-de-France (sante.fr)

[4] [Conférence de Presse 9 mars 2022 Risque vital engagé L'URPS médecins et la Métropole du Grand Paris se mobilisent contre la désertification médicale : enjeux et pistes d'action \(urps-med-idf.org\)](#)